



EXERCICE 2015
ETATS FINANCIERS ET RAPPORT FINANCIER
(ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MARS 2016)

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS EXERCICE 2015	2
Bilan 2015 (voir tableau ci-dessous).....	2
Compte de Résultat 2015 (voir tableau ci-dessous)	2
Annexe aux comptes annuels.....	5
Règles et Méthodes Comptables	5
Créances Clients	6
Dettes Fournisseurs	7
RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2015.....	9
Impact des Fonds Dédiés sur le Compte de Résultat	9
Notes sur le Bilan	10
Notes sur le Compte de Résultat	10
Charges	10
Produits	12
Variations par rapport au budget	15
Compte d'emploi annuel des ressources	17

TABLEAUX

Tableau 1 - Variation des produits d'exploitation entre 2015 et 2014	12
Tableau 2 - Subventions reçues en 2015.....	13
Tableau 3 - Comparaison du budget et du réel 2015	16
Tableau 4 - Compte Emploi des Ressources 2015	20

ETATS FINANCIERS EXERCICE 2015

BILAN 2015 (VOIR TABLEAU CI-DESSOUS)

COMPTE DE RESULTAT 2015 (VOIR TABLEAU CI-DESSOUS)

BILAN SYNTHETIQUE 2015 ASSOCIATION AQUASSISTANCE					
ACTIF	2015	2014	PASSIF	2015	2014
Actif immobilisé (I):			Fonds associatifs (I)		
Immobilisations incorporelles					
- Autres			- Fonds Dédiés dont	1 545 996	1 803 534
Immobilisations corporelles			<i>Fonds dédiés sur Fonds SEI</i>	1 436 123	1 481 342
Immobilisations financières			<i>Fonds dédiés sur Autres subventions</i>	109 872	317 329
			<i>Fonds dédiés sur dons Haïti 2010/2011</i>	0	4 864
			<i>Fonds dédiés dons personnels affectés</i>		
TOTAL I					
			Report à nouveau	429 290	415 114
			Excédent/Insuffisance de l'exercice	3 673	14 176
Actif circulant (II):			TOTAL I	1 978 958	2 232 824
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	134 580	127 780			
Provision pour dépréciation de stocks	-6 800				
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances :			Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	0				
Autres Débiteurs	264 768	408 469	Dettes		
Valeurs mobilières de placement			Emprunts et dettes assimilées		
Disponibilités (autres que caisse)	1 721 121	1 858 361	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Caisse	2 187	4 811	Fournisseurs et factures non parvenues	107 656	121 374
			Charges sociales et autres	35 891	45 267
TOTAL II	2 115 856	2 399 421	TOTAL III	143 548	166 642
Charges constatées d'avance (III)	6 650	45	Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	2 122 506	2 399 466	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	2 122 506	2 399 466

COMPTE DE RESULTAT 2015 AQUASSISTANCE					
CHARGES	2 015	2 014	PRODUITS	2 015	2 014
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)	-6 800,00		Production vendue (biens et services)	0	1 068
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)	0		Production immobilisée		
Autres charges externes	1 132 486	1 270 892	Subventions d'exploitation	1 022 083	1 468 765
Impôts, taxes et versements assimilés	5 772	8 404	Autres produits	57 892	69 049
Rémunération du personnel	103 307	99 586			
Charges sociales	44 062	66 386			
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions	6 800				
Autres charges	58 000	17 868			
Charges financières	235	649	Produits financiers	12 982	19 400
TOTAL (I)	1 343 862	1 463 786	TOTAL (I)	1 092 957	1 558 283
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	686 477	793 685	REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	944 016	717 765
Engagements à réaliser sur subv. Fondation	668 418	528 904	Engagements sur subventions Fondation	744 112	483 619
Engagements à réaliser sur autres subv.	18 059	264 781	Engagements sur autres subventions	199 904	229 069
Engagements à réaliser sur dons pour Haïti			Engagements sur dons Haïti 2010/2011	0	5 077
Engagements à réaliser sur dons personnels affectés			Engagements sur dons personnels affectés	0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	0		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
Impôts dûs en France	2 961	4 400			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	2 033 300	2 261 871	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	2 036 973	2 276 048
BENEFICE	3 673	14 176	PERTE	0	
TOTAL GENERAL	2 036 973	2 276 048	TOTAL GENERAL	2 036 973	2 276 048
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE					
Missions sociales Bénévoles en mission	469 800	756 600	Bénévolat	469 800	756 600
Mécénat de compétences FSEI:support aux projets, à la recherche de dons et fonctionnement de l'association	290000	241 250	Mécénat de compétences FSEI:mise à disposition de personnel du Groupe Suez Environnement	290000	241 250
TOTAL CONTRIBUTION EN NATURE	759 800	997 850		759 800	997 850

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'association établit ses comptes annuels, conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables numéro 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et aux principes de la comptabilité dans le but de fournir une image fidèle de son patrimoine, de sa situation financière et de son résultat.

Les principes comptables appliqués et rappelés ci-dessous, n'ont pas subi de dérogation ou de compléments :

- Principe de continuité de l'exploitation,
- Principe des coûts historiques,
- Principe de permanence des méthodes de présentation et d'évaluation,
- Principe d'autonomie des exercices,
- Principe de prudence.

Immobilisation

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue ci-dessous :

- Matériel industriel de 2 à 5 ans
- Matériel de transport de 5 à 8 ans
- Matériel de bureau et mobilier de 3 à 5 ans

Stocks

Les stocks sont constitués en 2015 uniquement des matériels d'urgence comme en 2014. Un inventaire physique des stocks a été fait en juin 2015. Il en ressort qu'il y a 6 unités CDF5000 complètes prêtes à l'emploi et trois unités d'ultrafiltration Aquachoc qui ont été expertisées positivement par les experts du CIRSEE. La valorisation de ce matériel neuf nous a amené à modifier la valeur du stock brut de 6800 euros. La trace de cette opération se voit dans l'actif du bilan et en compte de résultat.

Fonds dédiés

Deux Fonds dédiés ont été créés dans le haut du bilan 2009 de l'association :

- le Fonds dédié sur les subventions du Fonds « Suez-Environnement Eau pour tous »
 - o ou du Fonds Suez Environnement Initiatives (à partir de 2011)
 - o ou du Fonds SUEZ Initiatives (à partir de 2015)
- et le Fonds dédié sur les autres subventions.

CREANCES CLIENTS

--	--	--	--

NEANT

TOTAL DES CREANCES CLIENTS			
Projet	Libellé	2 014	2015

Sakay (Madagascar)	CC Lanvallon Plouha		60000
Suelle (Sénégal)	CC pays Houdanais +CG78		35000
Suelle (Sénégal)	CC pays Houdanais+CG78		10000
Suelle (Sénégal)	CC pays Houdanais+CG78		4000
Demdeng 2(Cameroun)	Commune de Chamonix +AERMC		10000
Demdeng 2 (Cameroun)	Commune de Chamonix +AERMC		50000
Marianina (Madagascar)	Syndicat Durance Ventoux		20000
Kolokani (Mali)	SEDIF		35000
Kouvé (Togo)	Commune de Cusset +AEAG		20000
Ampasinaneva (Madagascar)	CG44+AELB+better life		6000
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS A RECEVOIR			250000

Compte épargne limité			644
Compte épargne illimité			12338
SOUS-TOTAL INTERETS A RECEVOIR			12982

S/TOTAL DES PRODUITS (SUBVENTIONS/INTERETS) A RECEVOIR	406 900	262982

467000	Frais de mission	1569	1786
S/TOTAL DES AUTRES PRODUITS A RECEVOIR		1569	1786
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR		408469	264768

DETTES FOURNISSEURS

Compte	Libellé	2 014	2 015
	Factures Fournisseurs France à payer à échéance n+1 (2)	45 479	72256
	Factures fournisseurs non parvenues (3)	75 896	35400
	TOTAL DETTES FOURNISSEURS & FNP (2)+ (3)	121 374	107656
	TOTAL AUTRES DETTES (4)	35 804	35891
	TOTAL FACTURES FOURNISSEURS ETRANGERS (1)	9 463	0
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET AUTRES (1) + (4)	45 267	35891



RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2015

IMPACT DES FONDS DEDIES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les fonds dédiés garantissent aux bailleurs de fonds que la subvention accordée est bien utilisée pour son objet initial. De ce fait, les Fonds dédiés qui apparaissent au bilan sont la somme des fonds élémentaires dédiés à chacun des projets. Autrement dit, un excédent sur un projet ne peut pas et ne doit pas compenser un déficit sur un autre.

Au lancement de chaque projet, il appartient au Conseil d'Administration d'affecter des ressources pour le financer : une subvention particulière reçue ou à recevoir pour ce projet ou une part de la subvention annuelle du Fonds Suez Environnement Initiatives. Ainsi sont définis les « engagements à réaliser ». Du point de vue du compte de résultat, cet engagement à réaliser est dans les charges de l'exercice dès que la décision de financer un projet est prise. Autrement dit, la somme de tous les montants affectés aux projets 2015 et prélevés sur la subvention du Fonds 2015 sont des charges de l'exercice 2015, que les projets soient réalisés ou pas durant l'exercice.

Pour la clôture du 31/12/15, une analyse extracomptable a été menée projet par projet, consistant à comparer le montant des charges du projet sur l'année 2015 avec les ressources disponibles dans l'année 2015 et à affecter celles-ci dans cet ordre aux besoins de financement du projet dans cette période :

1. Les dons personnels reçus en 2015 et affectés à un projet à la demande du donateur ;
2. Les fonds dédiés sur les autres subventions au 31/12/14;
3. Les autres subventions reçues dans l'année 2015 ;
4. Les fonds dédiés sur la subvention du Fonds¹ au 31/12/14 ;
5. Les engagements pris par le CA en 2015 d'affecter une partie de la subvention 2015 du Fonds à un projet particulier.

Après règlement des fournisseurs, la part des dons personnels non utilisée sur le poste 1 devient la valeur d'ouverture pour la période comptable suivante du *Fonds Dédié sur dons personnels*, l'excédent de financement sur les postes 2 et 3 devient la valeur d'ouverture pour la période comptable suivante du *Fonds Dédié sur autres subventions*. De même pour les postes 4 et 5 pour le *Fonds Dédié sur la subvention du Fonds*.

Lorsque sur un exercice donné, le coût du projet est supérieur à ses ressources dédiées, le complément est supposé financé sur les ressources propres de l'association (dons, cotisations, etc.) ou par le solde encore non affecté de la subvention 2015 du Fonds.

Au contraire, si lorsque un projet se termine, il existe un excédent de financement, soit celui-ci est reversé à l'organisme financeur si la convention le prévoit, soit il est libéré pour financer les autres projets, par décision du Conseil d'Administration.

Dans le *Compte de Résultat 2015*, on trouve en *Produits* sur la ligne *Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs*, la somme des seuls reports sur subventions antérieures à 2015 qui ont servi à financer des projets qui ont progressé dans l'année 2015 et la somme des soldes de fonds dédiés encore disponibles pour des projets qui ont été terminés dans l'année.

On trouve en *Charges*, sur la ligne *Engagements à réaliser sur ressources affectées*, uniquement les soldes non utilisés en 2015 des dons affectés ou subventions reçus en 2015.

¹ Le « Fonds » désigne indifféremment la Fondation Suez Environnement Eau pour Tous (de 2008 à 2010) ou le Fonds Suez Environnement Initiatives (depuis 2011) ou le Fonds SUEZ Initiatives (depuis 2015).

NOTES SUR LE BILAN

Le bilan de l'association diminue en 2015 de 276960 €.

Les *créances clients et autres débiteurs* baissent de 143701 € en 2015 essentiellement en raison de l'impact de la baisse des subventions à recevoir (PAR).

Les *disponibilités et valeurs mobilières* baissent au total de 137240 € en 2015.

On notera que les disponibilités de l'association sont placées sur un livret A et un compte sur livret. Ce choix a été retenu par le Conseil d'Administration compte tenu de la baisse des rendements de la SICAV monétaire.

Au cours de l'exercice 2015, l'association n'a pas détenu de Sicav monétaire.

Les Fonds dédiés de clôture 2015 sont de 1 545996 €, en baisse de 257538 € par rapport à l'ouverture de l'exercice. Ceci est essentiellement dû à la baisse des engagements résiduels vis-à-vis des autres bailleurs (hors FSI).

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 3673 € en 2015 contre un excédent de 14176 € en 2014. Il résulte d'un choix délibéré du Conseil d'Administration de pouvoir faire appel au report à nouveau pour financer des poursuites de projets en cours, afin d'en accélérer la réalisation. Une fois de plus, cela n'a pas été le cas cette année.

On rappellera que, lors de la réunion du 30 mars 2010, le Président avait soumis à l'accord de l'Assemblée Générale une résolution donnant la possibilité d'affecter au maximum 200 k€ du report de fin d'année au financement des projets. L'Assemblée avait approuvé à l'unanimité cette résolution. Cette possibilité n'a été utilisée en 2010 que très partiellement (5K€). En 2011, les ressources de l'exercice ayant été suffisantes pour financer à la fois les projets en cours de réalisation et les engagements sur de nouveaux projets, cette possibilité d'utilisation du report à nouveau n'avait pas été nécessaire. Cette possibilité n'a pas été utilisée au cours des exercices 2012 à 2015.

Après approbation des états financiers par l'Assemblée, le report à nouveau d'ouverture passera à 432963 € au 1^{er} janvier 2016.

La possibilité d'utiliser le report à nouveau à une hauteur maximum de 200 k€ sera conservée en 2016, conformément à la décision prise par l'Assemblée Générale approuvant les comptes 2009.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

Autres charges externes

Les charges d'exploitation directes des projets (963408€) sont en diminution en 2015 de **59062 €** par rapport à 2014. Cette baisse sensible est due à une baisse de l'activité due en grande partie aux problèmes de sécurité rencontrés (ex Burkina Faso).

Les charges de structures (169077 €) sont en baisse très sensible de **79345 €** par rapport à 2014. Cette baisse devance la baisse des dépenses directes. Un salarié permanent de l'EAC (le responsable matériel) a quitté l'association au 1^{er} octobre 2015 et n'a pas été encore remplacé. Un effort particulier a été apporté pour optimiser les dépenses de structure.

En 2015, deux membres de l'équipe permanente sont désormais en mécénat de compétence (détachement de Suez). Le coût salarial de ces personnels n'impacte pas les charges de structures directement et est déduit du montant de la subvention globale annuelle du Fonds, qui est passée en 2015 de 860 000 € à 835000 €. La variation de la subvention a pris en compte à hauteur de 15000€ la hausse de loyer suite au déménagement à Rueil-Malmaison (nouveau loyer=56785 €).

Rémunération du personnel et charges sociales

Les rémunérations et coûts salariaux inscrits au compte de résultat sont globalement stables entre 2014 et 2015.

Autres charges

La ligne « autres charges » du compte de résultat contient les dons effectués par l'association à d'autres associations ou partenaires.

PRODUITS

Les produits d'exploitation

Comme le montre le Tableau 1, les produits d'exploitation baissent de 1 558 283 € à 1 092 957 € soit une baisse de 465 326€ (-30%). Ceci est essentiellement dû à la baisse des autres subventions (-421 682 €) lié à la plus grande difficulté de boucler les nouveaux financements.

On remarquera que cette année, il n'y a plus de vente de produits au profit de l'association (tee shirt, clé USB, carte de vœux). Ceci résulte d'une décision interne liée à la remarque de la DGI concernant notre habilitation à pratiquer ce type de vente. Dans le doute, l'association a décidé de cesser ce type d'activité très marginale dans nos comptes.

Nous avons répondu en 2015 à un long courrier de la DGI posant une liste de questions sur la nature de nos activités. En courrier en réponse nous avons pu leur donner toutes les réponses souhaitées et pour sécuriser notre position, nous avons demandé à être entendu par la chambre d'appel de la DGI qui a reçu en mai 2015 le président d'Aquassistance.

Suite à cette audition, nous avons reçu un courrier de confirmation sur notre droit à émettre des certificats fiscaux pour nos mécènes et nos adhérents.

Tableau 1 - Variation des produits d'exploitation entre 2014 et 2015

COMPTE	LIBELLE	2014	2015	n / n-1
707000	Vente de marchandises	0		
Vente de Marchandises				
701000	Vente de produits finis (T-shirt/photos/mat.)	1068	0	
706000	Prestations de service	0	0	
708000	Produits des activités annexes			
Production vendue (biens et services)		1068	0	
(Liste des subventions en tableau 2)				
Subventions d'exploitation		1 468 765	1 022 083	-43%
750001	Cotisations	15 010	16690	11%
750002	Dons	54 039	41202	-31%
751600	Droits d'auteur			
758000	Produits divers de gestion courante			
Autres produits		69049	57892	-19%
760000	Produits financiers			
766000	Gains de change			
767000	Produits nets sur cession			
Produits financiers		19400	12982	-55 %
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		1 558 283	1 092 957	-43 %

Production vendue (biens et services) et Autres produits

On rappellera que les *Produits sur matériel récupéré* sont dorénavant inclus dans les dons puisque Aquassistance ne vend plus de matériel et reçoit le produit des ventes directement des filiales du Groupe Suez qui les effectuent sous forme de don en euro.

Les *cotisations* sont en hausse comme le nombre d'adhérents (923 adhérents en 2015 au lieu de 871 en 2014).

Subventions

Comme les années précédentes, les *subventions* représentent l'essentiel des produits d'exploitation.

Tableau 2 - Subventions reçues en 2015

Bailleurs de Fonds				
SUBVENTION FSI		835000 euros		
CODE PROJET	TOTAL SUBV 2015	CER : Subventions & Aides Financières : FONDS PRIVES	CER :3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	NOM DES BAILLEURS
BENKOU	-9 000,00		-9 000,00	REGUL/DOUBLONS P.A.R. SIEAP BARJAC (-8000); REGUL/DOUBLONS P.A.R. (-1000)
BURFOU	-3 316,50	1 638,50	-4 955,00	ARMANIOC (1638,5€), -4955€ regul PAR AERMC
BURKOU	-500,00	1 400,00	-1 900,00	REGUL/DOUBLONS P.A.R. (1900), ACKSP (1400)
BURLEG4	15 693,09		15 693,09	SOLDE VILLE DE GRASSE
CAMDEM2	1 462,00		1 462,00	SOLDE VILLE DE CHAMONIX
CAMKRI	28 000,00		28 000,00	SEDIF
LAOHOM	2 000,00		2 000,00	AE ADOUR GARONNE SOLDE
LAOPHA	22 530,00	6 000,00	16 530,00	SODEL (6000) +AESN (16530)
MADAMP	46 500,00	3 500,00	43 000,00	BETTERLIFE (3500€) +AELB+CG44 (43000€)
MADKANK	4 850,00		4 850,00	SYNDICAT MIXTE DE L'HORN

MADMAR	18 814,90		18 814,90	SYNDICAT DURANCE VENTOUX
MALKOL	35 000,00		35 000,00	SEDIF+VIROFLAY
MANAND	-17 000,00		-17 000,00	REGUL PAR AEAP+SMAERD
NEPCHA	14 500,00		14 500,00	SYNDICAT BARJAC+AE ADOUR GARONNE
SENMBAG	-9 700,00	300,00	-10 000,00	RESSORTISSANTS MBAGNOU (300€) +REGUL PAR CG78
SENSIN	3 250,00		3 250,00	CG38+AERMC
SENSUE	14 000,00		14 000,00	PAYS HOUDANAIS+CG78+AESN
TOGKOU	20 000,00		20 000,00	VILLE DE CUSSET + AE ADOUR GARONNE
TOTAL	187 083.49	12 838,50	174 244,99	
SUBVENTIONS EXTERNES				

TOTAL Subventions d'exploitation (FSI+subventions externes) 1022083 euros

Produits financiers

Pour la gestion de la trésorerie, les comptes rémunérés ont été abandonnés au cours d'année 2008 et remplacés par un portefeuille de SICAV monétaires qui a été soldé à fin 2013. Le produit financier sur ce portefeuille était égal aux plus-values dégagées par les cessions faites en fonction des besoins de trésorerie de l'association. Au cours du dernier trimestre 2013, il a été décidé de transférer la trésorerie sur un Livret A et un compte sur livret. En effet les rendements sur la SICAV monétaire étaient en train de baisser et ces nouveaux placements étaient plus rémunérateurs. Les produits financiers (**12982 €**) sont en légère baisse par rapport à 2014 (19400 €) Les produits financiers nets doivent prendre en compte les *impôts dus en France* (**2961 €**).

VARIATIONS PAR RAPPORT AU BUDGET

Le Tableau 3 compare le compte de résultat réel 2015 avec le budget 2015, tel qu'il a été présenté à l'Assemblée Générale de mars 2015.

Le budget 2015 des charges d'exploitation est réalisé à +8 % près. Les variations des engagements à réaliser sur fonds dédiés (+167%) sont en forte hausse due au lancement de nouveau projets.

Les produits sont inférieurs de 11% à ceux qui avaient été prévus .Ceci est dû à l'impact de la baisse des autres subventions (hors FSEI).

Compte tenu de tous ces éléments, le résultat final est en léger excédent de 3673 € alors qu'il était prévu un bénéfice nul.

Cette réalisation peut être considérée comme satisfaisante compte tenu de tous les aléas rencontrés.

Voir tableau de synthèse du budget ci-dessous :

TABLEAU 3 : Comparaison Budget 2015 et réalisé 2015

CHARGES	2 015	BUDGET 2015	% R/B	PRODUITS	2 015	BUDGET 2015	% R/B
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises				Ventes de marchandises	0	0	nd
Variation de stock (marchandises)	-6 800,00			Production vendue (biens et services)	0	0	nd
Achats d'approvisionnement				Production stockée	0	0	nd
Variation de stock (approvisionnement)				Production immobilisée	0	0	nd
Autres charges externes	1 132 486	1 050 000	108%	Subventions d'exploitation	1 022 083	1 147 800	89%
<i>dont Charges réparties de projet</i>	169 077	350 000	48%	<i>dont Subvention de la Fondation</i>	835 000	820 000	102%
<i>dont Charges directes de projet</i>	963 409	700 000	138%	<i>dont Autres subventions</i>	187 083	327 800	57%
Impôts, taxes et versements assimilés	5 772	6 000	96%	Autres produits	57 892	40 000	145%
Rémunération du personnel	103 307	87 000	119%				
Charges sociales	44 062	43 000	102%				
Dotations aux amortissements							
Dotations aux provisions	6 800						
Autres charges	58 000	16 800	345%				
Charges financières	235	0	nd	Produits financiers	12 982	15 000	87%
TOTAL (I)	1 343 862	1 202 800	112%	TOTAL (I)	1 092 957	1 202 800	91%
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (II)	686 477	550 000	125%	REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS (II)	944 016	554 500	170%
Engagements à réaliser sur subv. Fondation	668 418	400 000	167%	Engagements sur subventions Fondation	744 112	400 000	186%
Engagements à réaliser sur autres subv.	18 059	150 000	12%	Engagements sur autres subventions	199 904	149 636	134%
Engagements à réaliser sur dons pour Haïti				Engagements sur dons Haïti 2010	0	4 864	0%
Engagements à réaliser sur dons personnels affectés				Engagements sur dons personnels affectés	0	0	nd
Charges exceptionnelles (III)				Produits exceptionnels (III)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (IV)	2 961	4 500	66%				
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	2 033 300	1 757 300	116%	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	2 036 973	1 757 300	116%
BENEFICE	3 673	0					
TOTAL GENERAL	2 036 973	1 757 300	116%	TOTAL GENERAL	2 036 973	1 757 300	116%

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) est établi selon les principes de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable.

Le Conseil d'Administration d'Aquassistance a donné son accord, lors de sa réunion du 07/12/12, pour que l'association établisse un Compte d'Emploi des Ressources à partir de la clôture des comptes 2012 bien qu'il ne s'agisse pas encore d'une obligation légale ou réglementaire pour Aquassistance. Le CER est souvent une demande pressante des bailleurs de fonds et des organismes de certification et il est apparu souhaitable de préparer l'association aux changements en cours dans le monde de l'aide au développement. Le Conseil a chargé l'Equipe d'Animation Centrale de veiller à la définition des missions sociales, à l'adoption des règles invariables d'allocation des dépenses et des recettes afin de pouvoir émettre un avis lors de l'approbation des comptes sur le compte d'emploi des ressources, sa méthodologie et son contenu.

Principes généraux

Le compte d'emploi présenté intègre la totalité des ressources et des emplois de l'association. Il est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat.

L'application de gestion comptable de l'Association est structurée autour des « Projets » qui spécifient les activités qui seront menées par l'association après décision de son Conseil d'Administration et sur lesquelles sont affectées les charges. Lors de sa création, le projet est caractérisé par des prévisions de charges directes et des prévisions de recettes qui permettront, à travers la gestion des Fonds dédiés, de suivre la bonne imputation des charges directes de projet et la bonne utilisation des ressources affectées.

Définition des missions sociales

Dans son Règlement Intérieur approuvé par le Conseil d'Administration du 11 février 2013, Aquassistance se définit ainsi :

« Aquassistance est une association de solidarité internationale régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 1994 par des personnels du Groupe Suez Environnement volontaires pour venir en aide à des populations en difficulté dans les domaines de l'eau et de l'environnement.

Son but est de mettre à la disposition de ces populations les compétences professionnelles de ses membres et des moyens matériels et financiers adaptés.

Aquassistance agit dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, sans distinction de sexe, de nationalité, de race, de religion, d'appartenance politique, syndicale ou philosophique.

Aquassistance s'engage à traiter aussi bien les situations d'urgence que celles relevant du développement ou de la réhabilitation, avec néanmoins le souci de privilégier le long terme, la pérennité des actions entreprises.

Aquassistance n'intervient jamais uniquement comme bailleur de fonds. »

L'association recherche des partenariats avec les organisations qui partagent ses objectifs de développement pérenne en cohérence avec les politiques locales, nationales et internationales. Ces missions sont en conformité avec son objet statutaire.

Les « Missions réalisées à l'étranger » sont de deux sortes :

- Les projets d'aide au développement
- Les interventions en urgence sur une catastrophe.

L'association n'a pas de « Missions réalisées en France » significatives.

Le poste « Frais de recherche de fonds » est constitué des actions de recherche de fonds et de développement du bénévolat.

Le poste « Frais de fonctionnement » est constitué des actions de support, relatives à la gestion financière, la gestion des ressources humaines, la gouvernance.

Affectation des charges et répartition des coûts

Chaque poste du compte d'emploi enregistre des charges directement engagées pour la réalisation de l'action qui lui est rattachée et des charges réparties selon des règles d'affectation prédéfinies.

Affectation directe et indirecte des charges

Les charges engagées directement pour la réalisation d'un projet et qui disparaîtraient s'il n'était pas réalisé, sont inscrites sur le projet considéré quelle que soit la nature de la dépense. Cette affectation des charges directes est faite dans le système comptable dès l'enregistrement de la charge relative à un projet.

Les charges engagées qui concernent plusieurs projets rattachables à différents postes du compte d'emploi, ou dont il n'est pas possible d'établir une affectation directe sans procéder à une analyse de gestion complexe, font l'objet d'une répartition selon une clé prédéfinie.

Sont surtout concernés à ce titre les coûts salariaux du personnel de l'Equipe Centrale d'Animation (EAC), et les coûts indirects associés au fonctionnement de cette équipe dans les bureaux du Vésinet (location des locaux, téléphone, frais informatiques, etc.). Le processus d'imputation passe par l'établissement d'un « coût complet » par personne.

Quant aux coûts engendrés par l'activité bénévole, ils sont dans leur quasi-totalité, imputables dans les charges directes de projet. C'est le cas de tous les frais de missions.

Les coûts indirects de fonctionnement

En ce qui concerne les coûts indirects de fonctionnement (location des locaux, téléphone, frais informatiques, etc.) autres que les coûts salariaux, ils sont dans une première étape, répartis sur chaque personne de l'Equipe Centrale d'Animation (EAC), au prorata de son temps de présence dans l'année, indépendamment de sa fonction et de son niveau hiérarchique.

Les coûts salariaux directs

On rappellera que la fonction de l'EAC est d'accompagner au plus près la réalisation des projets et donc de participer à la réalisation des missions sociales de l'association. L'équipe devrait être dissoute si les missions sociales de l'association devaient s'interrompre. Ceci justifie que les coûts salariaux directs qui sont attachés à chaque personne, doivent être affectés pour leur plus grande part à la ligne *Missions sociales* du CER.

Les coûts complets de fonctionnement de l'Equipe d'Animation Centrale

La somme des coûts salariaux directs et de la quote-part des coûts indirects de fonctionnement attribués à chaque personne constitue le « coût salarial complet » de la personne. Pour chaque personne, en fonction de sa fonction, il a été défini une grille d'affectation en pourcentages du « coût complet » entre les trois postes :

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

Ces clés pourraient être actualisées en fonction de modifications substantielles dans l'organisation, les locaux et les activités qui y sont menées.

Ressources collectées auprès du public et affectation aux emplois

Définition de la générosité publique

Les produits issus de la générosité du public comprennent les cotisations des adhérents, les dons des particuliers et des entreprises, les participations de soutien et, éventuellement la réalisation financière des dons en nature.

On notera que l'association ne réalise pas de campagne nationale d'appel à la générosité publique.

Ressources affectées et appels

Si des personnes physiques font un don substantiel à l'Association et souhaitent qu'il soit utilisé pour un projet particulier, ce don apparaît dans la ligne Dons manuels affectés. Il est géré ensuite comme n'importe quel fonds dédié, jusqu'à son épuisement dans le plan de financement du projet choisi.

Autres fonds privés

On trouvera sur cette ligne principalement la subvention annuelle du Fonds Suez Environnement Initiatives. Les dons reçus dans le cadre d'un mécénat d'entreprise et donnant lieu à une convention avec l'entreprise sont assimilés à des subventions et enregistrés sur cette ligne Autres fonds privés.

Les produits de ventes de matériaux rétrocédés sous forme de dons qui proviennent des entreprises du Groupe Suez Environnement sont également mis dans Autres Fonds Privés.

Subventions et Autres concours publics

Sont agrégés sur cette ligne toutes les subventions reçues dans l'année des divers organismes publics qui se sont engagés à participer au financement d'un projet (Agences de l'Eau, collectivités territoriales, etc.).

Modalités de gestion spécifiques des catastrophes exceptionnelles

Les ressources que l'association pourrait collecter auprès de ses adhérents lors d'une catastrophe exceptionnelle seraient considérées comme des dons manuels à affecter à des opérations d'urgence liées à cette catastrophe ou à des opérations de reconstruction consécutives².

Affectation des ressources issues de la générosité du public aux emplois

Pour l'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public, il a été considéré que, dans leur totalité ces ressources étaient affectées à la mission sociale de l'association et ne participaient pas au financement du fonctionnement ou à la recherche de fonds.

Evaluation des contributions volontaires en nature

L'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable donne la possibilité aux associations de valoriser dans le CER, l'apport des bénévoles et l'emploi qui en est fait.

L'apport des bénévoles

L'apport des bénévoles à Aquassistance est calculé sur la base du nombre de jours passés à l'étranger par les bénévoles pour la réalisation des missions d'expertise ou de suivi/réalisation de travaux. Pour tenir compte du temps de préparation des missions, de réunions avec les partenaires, de rédaction de rapports d'étude ou de préparation de documents de consultation d'entreprise, ce nombre de jour est augmenté de 50%. Un jour de bénévolat est chiffré à 400€/jour.

L'emploi du bénévolat

Le bénévolat est exclusivement consacré à la mission sociale de l'association.

Le Compte Emploi des Ressources 2015

Compte tenu des hypothèses ci-dessus et du Compte de Résultat 2015, les résultats sont les suivants (cf. Tableau 4 ci-dessous):

Ressources

Les ressources de l'association proviennent essentiellement des *Autres fonds privés* (78.5%) et des *Subventions et autres concours publics* (15.9%). Les *Ressources collectées auprès du public* représentent 4.3 % des ressources totales.

Emplois

Les ressources sont employées pour **93.1 %** à la réalisation des **Missions sociales**. Le reste se partage entre **les Frais de recherche de Fonds (2.9%)** et **les Frais de Fonctionnement (4%)**.

L'évaluation des contributions volontaires en nature en 2015

La valorisation des bénévoles en mission, la valorisation des deux membres de l'équipe permanente d'Aquassistance qui sont en mécénat de compétence (saliés Suez) sont mentionnés en pied du compte de résultat et du compte d'emploi des ressources.

Tableau 4 - Compte Emploi des Ressources 2015

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	%	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	%	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	(1)		(3)		(2)		(4)
				REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE			0,00
1 – MISSIONS SOCIALES (ou dépenses opérationnelles)	1 253 458,83		47 892	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	47 892		47 892
1.1. Réalisées en France	0		0,00	1.1. Dons et legs collectés	31 088,99	2,8%	31 089
Actions réalisées directement	0,00			Dons manuels non affectés	18 238,28		
Versements à d'autres organismes agissant en France	0,00			Dons manuels affectés	0,00		
1.2. Réalisées à l'étranger	1 253 458,83	93,1%	47 892	Legs et autres libéralités affectés (ferrailles, ...)	12 850,71		
Actions réalisées directement	1 253 459			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	16 802,80	1,5%	16 803
Actions réalisées directement / Charges directes	963 408,90			Dons publics	0,00		
Actions réalisées directement / Charges de fonctionnement réparties	290 049,93			Vente de produits finis (T-shirt/photos/mat., clés USB) + Vente de cartes de vœux	0,00		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00			Cotisations	16 690,00		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	39 439,50	2,9%		Cadeaux sur des droits d'auteurs	112,80		
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public				2 – AUTRES FONDS PRIVES	857 839	78,5%	
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés				3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	174 244,99	15,9%	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				4 – AUTRES PRODUITS	12 981,84	1,2%	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT (+ "Impôts dus en France")	53 924,95	4,0%	47 892	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 092 957,12	100%	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 346 823,29	100%		II - REPRISES DES PROVISIONS	0,00		
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00			III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	944 015,92		
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	686 477,16			IV – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC			0,00
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	3 673			V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00		
TOTAL GENERAL	2 036 973,04		47 892	TOTAL GENERAL	2 036 973,04		47 892
V – Part des acquisitions d' immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			0				
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			0				
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			47 891,79	VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Missions sociales Bénévoles (400€x1,5x nbre jours de mission à l'étranger)	469 800			Bénévolat (400€x1,5x nbre jours de mission à l'étranger)	469 800		
Mécénat de compétences FSEI : support aux projets, à la recherche de dons et fonctionnement de l'association	290 000			Mécénat de compétences FSEI : mise à disposition de personnel du groupe Suez Environnement	290 000		
TOTAL	759 800			TOTAL	759 800		